DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : Arkéa Euro Aggregate 3-5 (P)

Code ISIN : FR0010485250

Initiateur du PRIIP : Arkéa Asset Management société de gestion de portefeuille, membre du groupe Crédit Mutuel Arkéa. www.arkea-am.com. Appelez-le n° 09.69.32.88.32 (appel non surtaxé) pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle d'Arkéa Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés. Ce PRIIP est autorisé par la France. Arkéa Asset Management est agréée en France sous le n° GP 01-036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés (DIC) : 16/04/2026

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Ce produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) soumis au droit français.

Classification AMF : Obligations et/ou titres de créances libellés en euros

Durée : La durée d'existence du produit est de 99 ans. Ce produit n'a pas de date d'échéance. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Objectifs : L'objectif du FCP est de rechercher, sur la durée de placement recommandée, une performance nette de frais supérieure à son indicateur de référence, le Bloomberg Euro Aggregate 3-5 Year Total Return Index Value Unhedged EUR (coupons réinvestis), tout en intégrant des critères ESG dans la construction du portefeuille. Le fonds est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Le fonds sera principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et pourra être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart significatif par rapport au niveau de risque de l'indice de référence est anticipé.

Pour atteindre son objectif, le fonds est géré de manière discrétionnaire et sélectionne des investissements intégrant simultanément des critères financiers et des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

1) L'analyse extra-financière : Univers d'investissement : L'univers de départ regroupe les émetteurs qui composent l'indice Bloomberg Euro Aggregate 3-5 Year Total Return Index Value Unhedged EUR. Cet indice, fourni par Bloomberg, représente l'ensemble des titres émis en euro par des émetteurs corporate Investment grade sur les maturités de 3 à 5 ans. La part des émetteurs ajoutés de façon discrétionnaire ne sera pas supérieure à 10% de l'univers d'investissement initial et la note ESG des émetteurs ajoutés de façon discrétionnaire ne sera pas inférieure à la note ESG minimale requise pour l'inclusion dans le portefeuille.

-> Filtre normatif. Le fonds exclut les secteurs et pratiques controversées en application des normes internationales et des politiques d'exclusion mises en œuvre par la Société de Gestion (Pacte Mondial des Nations Unies, Principes directeurs de l'OCDE, Conventions de l'Organisation internationale du Travail, armes controversées, énergies fossiles, tabac…) . Le fonds exclut également les Etats ayant de mauvaises pratiques sur des thématiques fondamentales (notamment le caractère autoritaire du régime, violation des droits de l'Homme et travail des enfants…).

-> Analyse de la performance relative des émetteurs sur les enjeux ESG (approche Best in class), Chaque émetteur est analysé selon un modèle de notation développé par la Société de Gestion. Cette approche consiste à privilégier les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité, avec un niveau de sélectivité différencié selon les secteurs d'activité, différenciation déterminée de façon systématique. Ce modèle permet d'intégrer les spécificités des émetteurs dans la définition des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance auxquels ils font face.. Les notations établies sont retranscrites pour chaque secteur pour les émetteurs de l'univers d'investissement en quintiles de A à E (A étant attribué aux acteurs les plus performants). Seuls les émetteurs notés de A à D sont conservés. En aucun cas, l'application de ce filtre ne pourra représenter un taux de sélectivité global de moins de 10% au regard de l'univers d'investissement du fonds.

->Processus itératif permettant d'obtenir le Taux d'Exclusion Minimum : méthodologie excluant de manière itérative les émetteurs les moins bien notés au sein des secteurs ayant le moins contribué à l'atteinte du taux d'exclusion minimum de 25% par rapport à l'Univers d'Investissement. L'application ces trois étapes permet d'exclure au moins 25% des valeurs de l'Univers d'Investissement. Limites méthodologiques : l'analyse est dépendante de la qualité des informations données par les entreprises. La méthodologie a pour objectif d'intégrer des éléments prospectifs permettant de s'assurer de la qualité des entreprises sélectionnées, l'anticipation de la survenue de controverses reste un exercice difficile.

2) L'analyse financière : S'agissant des stratégies obligataires diversifiées et d'allocation d'actifs, le fonds peut investir entre 90% et 100% de son actif en titres de créances de tout émetteur à taux fixe, variable ou révisable, libellés en euros.

Le FCP pourra ainsi intervenir sur les titres de créances négociables et obligations et/ou les émetteurs dans lequel le Fonds investit bénéficient d'une notation de crédit « Investment grade » (notées supérieures ou égales à BBB- par au moins une des agences de notations ou une notation équivalente par analyse de la société de gestion). La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement ou systématiquement aux notations émises par des agences de notation pour évaluer la qualité de crédit d'une émission ou d'un émetteur. La Société de Gestion s'appuie notamment sur des moyens internes pour affiner ses évaluations des risques de crédit.

L'actif peut également être investi en parts et/ou actions d'OPC français ou européens, à hauteur de 10 % maximum. Ces OPC seront essentiellement de classification « Obligations et autres titres de créance libellés en euros », « monétaire » ou des OPC investis dans des proportions variables en actions et/ou titres de créances et autres produits de taux, investis principalement sur les marchés de taux gérés par Arkéa Asset Management et/ ou par des sociétés de gestion liées et/ou par des sociétés de gestion externes.

L'ajustement, à la hausse comme à la baisse, du degré de risque est réalisé en permanence par le gérant, en fonction de ses anticipations (possibilité d'utiliser des instruments de gestion des risques financiers appelés « instruments financiers à terme »). Il pourra recourir à des instruments dérivés en couverture et en exposition des risques de taux et de crédit dans la limite de 100 % l'actif net. La sensibilité globale du portefeuille se situe entre 2 et 6. Elle mesure la variation du prix de l'obligation pour une variation de 1% des taux d'intérêt.

- Indicateur de référence : Bloomberg Euro Aggregate 3-5 Year Total Return Index Value Unhedged EUR (coupons réinvestis).

Investisseurs de détail visés : Ce FCP s'adresse à une clientèle qui souhaite un rendement obligataire sur la durée de placement recommandée, tout en sachant apprécier le risque inhérent à ce type de placement.

Ce produit ne peut pas être offert ou vendu, directement ou indirectement, aux Etats-Unis ou pour le compte ou au bénéfice d'une « U.S. person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S ».

Informations pratiques :

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement recommandée : 3 ans.

La périodicité de calcul de la valeur liquidative est : Quotidienne.

Les demandes de souscription ou de rachat de parts sont centralisées auprès de CACEIS Bank (pour les parts au porteur) ou d'IZNES (pour les parts au nominatif pur), tous les jours au plus tard à 12h30 et exécutées quotidiennement.

Un mécanisme de « swing pricing » a été mis en place par la société de gestion dans le cadre de la valorisation du fonds.

Le prospectus du produit et les derniers documents annuels et périodiques du fonds, rédigés en langue française, sont adressés gratuitement sur simple demande écrite dans un délai d'une semaine auprès d'Arkéa Asset Management également disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.arkea-am.com ou en appelant le Service Relations Clientèle au n° 09 69 32 88 32 (appel non surtaxé).

Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative : La valeur liquidative du produit est publiée sur le site www.arkea-am.com ou disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Nom du Dépositaire : CACEIS BANK

Recommandation : ce produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la fin de la période de détention recommandée.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE-QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant toute la période de détention recommandée de 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles possibles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques matériellement pertinents non repris dans l'indicateur de risque synthétique :

- Risque de liquidité : difficulté ou impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels l'OPC investit ou de ceux reçus en garantie, en cas de défaillance d'une contrepartie.
- Risque de crédit : risque de dégradation de la notation d'une dette ou de défaut d'un émetteur
- Risque de contrepartie : risque de non-respect des engagements d'un contrat par l'une des parties.
- Risque liés aux instruments dérivés : risque de variations de la valeur liquidative si l'évolution des marchés ne se révèle pas conforme aux stratégies mises en œuvre.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marchés, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Période de détention recommandée : 3 ans
Pour un investissement de : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans *
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts** Rendement annuel moyen	8 560 € -14,36 %	8 540 € -5,14 %
Défavorable	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts** Rendement annuel moyen	8 700 € -12,95 %	8 690 € -4,58 %
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts** Rendement annuel moyen	9 880 € -1,21 %	9 980 € -0,08 %
Favorable	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts** Rendement annuel moyen	10 490 € 4,91 %	10 960 € 3,10 %

**période de détention recommandée*

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 02/2020 et de 02/2023.
Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 07/2017 et de 07/2020.
Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 02/2023 et de 02/2026.

QUE SE PASSE-T-IL SI ARKEA ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupériez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire,
- 10 000 € sont investis.

Scénarios de sortie	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans *
Coûts totaux	260 €	387 €
Incidence des coûts annuels**	2,60 %	1,28 % chaque année

** Période de détention recommandée.*

*** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention recommandée. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,20 % avant déduction des coûts et de -0,08 % après cette déduction.*

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	2,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	jusqu'à 200 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation*	0,61 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	60 €
Coûts de transaction	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		

Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

** Une quote-part des frais de gestion peut servir à couvrir les coûts de commercialisation et de distribution des parts.*

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Compte tenu de la stratégie d'investissement et des actifs utilisés sur lequel le fonds investi, la période de détention recommandée est d'au moins 3 ans.

Les désinvestissements avant l'échéance de la période de détention recommandée ou à toute échéance ultérieure sont possibles.

Dans des circonstances de marché exceptionnelles et lorsque l'intérêt des porteurs ou du public l'exige, la Société de Gestion pourra mettre en place des Gates permettant d'étaler les demandes de rachats sur plusieurs valeurs liquidatives, dès lors qu'elles excèdent un certain niveau. Des informations complémentaires sur la mise en œuvre de ce dispositif de plafonnement des rachats sont disponibles dans le prospectus.

En cas de rachat avant la fin de la période de détention recommandée (3 ans au minimum), le risque que le prix de rachat de vos parts soit inférieur au prix de souscription pourrait être plus important sans être certain.

Il n'existe pas de frais ou pénalités appliqués en cas de désinvestissement avant l'échéance.

Le désinvestissement peut être partiel ou total.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant la personne vous conseillant ou commercialisant (notamment votre intermédiaire) peut être soumise directement à cette personne. Vous pouvez également adresser votre réclamation auprès d'Arkéa Asset Management par e-mail à l'adresse suivante : contact@arkea-am.com ou par courrier à l'adresse suivante : 1 allée Louis Lichou 29480 Le Relecq Kerhuon. Des informations sur la politique de gestion des réclamations de la société de gestion sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.arkea-am.com

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le prospectus du produit et les derniers documents annuels et périodiques du fonds, rédigés en langue française, sont adressés gratuitement sur simple demande écrite dans un délai d'une semaine auprès d'Arkéa Asset Management également disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.arkea-am.com ou en appelant le Service Relations Clientèle au n° 09.69.32.88.32 (appel non surtaxé). Selon les dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement du produit, les plus-values latentes ou réalisées ainsi que les revenus éventuels liés à la détention de parts du produit peuvent être soumis à taxation. Il doit s'adresser à un conseiller ou un professionnel. Certains revenus distribués par le produit à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet www.arkea-am.com ainsi que sur simple demande auprès de la société de gestion.

Les données relatives aux performances passées sont disponibles sur le site internet sous la rubrique 'Documents à télécharger' au lien suivant : https://www.arkea-am.com/jcms/rec_6424/fr/arkea-euro-aggregate-3-5-p

Les données relatives aux performances passées sont présentées sur les 10 dernières années.

Le produit est conforme aux dispositions de l'article 8 du Règlement SFDR. Plus d'informations sur le site internet de la société de gestion : www.arkea-am.com.

Vous pouvez avoir recours au Médiateur de l'AMF de préférence via le formulaire en ligne: https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation ou par courrier postal : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris CEDEX 02.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 16/04/2026. Nous révisons et publions ce document d'informations clés au moins une fois par an.